



Sommaire

Le Contexte	P 2
Le Monde à portée de main... A quand la France ? Des services plus accessibles, plus fiables... ... Mais pas plus coûteux Des textes européens et nationaux	
Et l'IGN dans tout ça	P 4
Constituer les bases géographiques Diffuser ces données L'essor pris par l'information géographique	
Géoportail : portail des territoires et des citoyens	P 6
Les Temps forts	p 7
A chacun son info	p 9
<ul style="list-style-type: none"> • Le citoyen • L'enseignant • L' élu • Les collectivités locales • Les producteurs de données de référence • Les producteurs de service • L'entrepreneur • L'Etat 	
A chacun son entrée	p 11
<ul style="list-style-type: none"> • Je recherche • Je publie • J'accède 	
A chacun son style	p 12
<ul style="list-style-type: none"> • Ludique • Utile • Pédagogique • Pratique 	
A chacun sa vision	p 14
Qui accède à quoi	p 15
Qui contrôle quoi	
Mutualiser des données avec des partenaires	p 16
Quelques exemples de partenaires potentiels	



Et la géographie prend vie

Le Géoportail de l'information géographique

Présentation presse

Février 2006

CONTACTS

Tél. : 01 43 98 83 05
Port : 06 16 59 76 07
Emmanuelle.dormond@ign.fr

Tél. : 01 43 98 85 91
Bernard.delbey@ign.fr

Le contexte

Le monde à portée de main... A quand la France ?

Naviguer de Broadway à Bangkok en quelques clics de souris, confortablement installé devant son écran... Les 9,5 millions de foyers français (1) connectés en haut débit (et ceux du monde entier...) ont pu pratiquer l'été dernier ce survol de la planète proposé par « Google Earth ».

Ce site a démontré la forte attente de nos concitoyens pour ce type de navigation et pour l'accès à une grande variété d'informations. L'Institut Géographique National se devait de répondre à cette attente. Sa mission consiste en effet à établir et à diffuser cette information géographique et à réaliser la **photographie géante de la France, tous les 5 ans, soit environ 400 000 clichés avec résolution (taille des « pixels ») de 50 cm !** C'est la matière première de ses cartes et de toutes ses bases de données géographiques.

L'IGN met donc en ligne progressivement, à partir de l'été 2006, un géoportail dont la vocation est de donner accès à un grand nombre d'informations de service public, avec une navigation géographique.

(1) Au 4^{ème} trimestre 2005, 9 532 000 de français avaient accès à Internet soit 37,7 % des foyers. Source Médiamétrie décembre 2005.

«Des services plus accessibles, plus fiables...»

C'est ainsi que s'expriment des citoyens toujours plus exigeants, friands de simplification. Si l'Administration électronique a déjà enregistré quelques beaux succès avec des centaines de formulaires accessibles en ligne dont la plus plébiscitée est sans doute la déclaration d'impôts, la volonté de poursuivre dans cette voie « électronique » a été réaffirmée par le Président de la République à Metz, le 6 janvier 2006.

Présentant ses vœux à la Fonction Publique, Jacques Chirac a confirmé le lancement « d'un géoportail de l'administration permettant l'accès, sur une base territoriale, à toutes les informations relatives au service public ».

... mais des services pas plus coûteux.»

C'est une préoccupation importante des citoyens comme des décideurs publics.

La LOLF confortera ces derniers dans leurs recherches d'efficacité optimale. Mutualiser les données publiques permet de mieux utiliser les deniers publics tout en favorisant le développement économique.

Cette mutualisation concerne aussi bien les producteurs de données que les producteurs de services et les utilisateurs.

Des textes européens et nationaux

* La directive INSPIRE (art 11 et 14) demande aux états européens de mettre en place des services électroniques de recherche, consultation, téléchargement et transformation de données (particulièrement géographiques), y compris en cas de tarification e-commerce.

* Le Décret du 22 11 04 (en pièce jointe) renforce les missions de l'IGN en le positionnant sans équivoque au cœur de l'information géographique en tant que fournisseur et diffuseur de données, et conforte son modèle économique.



Et l'IGN dans tout ça

L'IGN est fournisseur de données géographiques, topographiques et cartographiques. Il est garant de la fiabilité de ces données grâce à une mise à jour continue (MAJEC) réalisée directement par ses services et par des relais organisés auprès de détenteurs d'informations locales. L'institut veille à la conservation de ce patrimoine identitaire géopolitique et en assure la diffusion par des canaux classiques (vente directe de cartes, posters, affiches...) et de plus en plus, numériques.

Constituer les bases géographiques

L'IGN est chargé officiellement (par le décret du 22 novembre 2004) de réaliser le **Référentiel à Grande Echelle** c'est à dire la superposition, sur le territoire national, de 4 bases de données numérisées et interopérables : orthophotographique, topographique, parcellaire et d'adresse (voir lexique en fin de dossier).

Cette carte numérique géante est un outil numérique précieux aussi bien pour les élus ou tout autre gestionnaire du territoire, que pour les professionnels du bâtiment, des transports, de l'agriculture...

Diffuser ces données

Non seulement il revient à l'IGN de « décrire d'un point de vue géométrique et physique », la surface du territoire national et l'occupation de son sol » mais il lui revient également « d'en faire toutes les représentations appropriées et de diffuser les informations correspondantes ».

L'institut contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la

défense civile et militaire de la nation, à la sécurité publique, à la sécurité civile et à la prévention des risques ainsi qu'au développement national et international de l'information géographique.

L'essor pris par l'information géographique

Tout individu, quelle que soit son activité, s'appuie constamment sur deux données fondamentales : le temps et l'espace. Dès que l'Homme s'est intéressé à son environnement (ou à celui des voisins !), il a cherché à l'appréhender et à le dessiner pour mieux se repérer et maîtriser son organisation.

Les outils informatiques permettent aujourd'hui non seulement de cartographier des lieux, mais surtout de combiner cette information géographique avec de très nombreuses applications pour répondre aux besoins humains, qu'il s'agisse de gérer une commune, d'exploiter la terre, ou d'optimiser ses déplacements...

Parmi ces applications, citons les systèmes de positionnement par satellites (GPS, Galiléo dans quelques années) qui permettent d'exploiter cette information géographique de mille façons moyennant une bonne organisation. L'utilisation la plus connue est sans doute la navigation embarquée, mais elle n'est pas la seule, loin de là.

En mettant à disposition des citoyens, des élus et des professionnels, cette information géographique nationale dont il est producteur, gardien et garant, l'IGN veut donner la possibilité à chacun d'y accéder facilement, de l'utiliser ou de l'enrichir, selon ses besoins et ses compétences.

Pour répondre aux souhaits des décideurs nationaux et européens, mais surtout d'utilisateurs toujours plus exigeants, l'IGN lance **GEOPORTAIL**, le portail de tous les territoires et de tous les citoyens.



GEOPORTAIL

Portail des territoires et des citoyens

Brute, ou enrichie par des données publiques ou privées de toute nature, l'information géographique devient le **support de la vie**,

- avec toutes ses contraintes : documents d'urbanisme, risques naturels...
- avec toutes ses libertés : trouver les services souhaités proches de son domicile, repérer les aires de repos qui offrent les plus belles vues ou les animations les plus ludiques...
- avec toutes ses maîtrises : optimiser ses déplacements, choisir sa maison de vacances...

GEOPORTAIL, doit permettre à chacun de savoir ce qu'il peut faire avec « son » territoire.

L'IGN met ainsi à disposition de tous, la richesse de son Référentiel à Grande Echelle pour que chacun puisse l'enrichir et se l'approprier avec des données, personnelles ou professionnelles.

Grâce à la porte d'entrée préférentielle de ce portail de l'information géographique, le territoire national sera plus vivant, plus fonctionnel et plus proche de chacun.



Les temps forts

Eté 2006 : La France vue du ciel...

Navigation 2 D sur la France entière (puis en 3 D) avec des photographies offrant une résolution de 50 cm.

Taper le nom de sa commune permettra de la survoler avec la dernière mission aérienne effectuée (au maximum 5 ans en arrière), sur laquelle se superposera la carte au 1 : 25 000.

500 000 visiteurs uniques seront autorisés dans un premier temps...

A partir de 2007 : GEOPORTAIL prendra son plein envol

La totalité des fonctionnalités décrites ci après seront opérationnelles, avec notamment la navigation 3 D et la richesse des informations de l'IGN et de ses partenaires.

Progressivement, la totalité des fonds cartographique et photographique de l'IGN seront en visualisation libre.

Pour commencer, ce sont

- 400 000 clichés photographiques numérisés qui seront accessibles. Ils correspondent à la dernière photographie aérienne du territoire, et représentent 10 % de la totalité des clichés conservés par l'IGN.
- 3 688 cartes actuelles à différentes échelles :
 - Au 1 : 25 000 (1 cm sur la carte = 250 m sur le terrain). Ce sont des cartes très précises idéales pour la randonnée. On trouve ces 1 700 sous le nom de TOP 25 ou série bleue.

- Au 1 : 100 000 (1 cm sur la carte = 1 km sur le terrain). Ce sont les cartes idéales pour les randonnées cyclistes, équestres...). On trouve ces 74 cartes sous le nom de TOP 100.
- Au 1 : 250 000 (1 cm sur la carte = 2,5 km sur le terrain). Ces 20 cartes idéales pour sillonner sa région sont appelées régionales.

D'autres données photographiques, cartographiques seront accessibles au gré des accords passés avec les partenaires, soit en hébergement, soit par le biais de liens. Ainsi, les 550 000 planches du cadastre (sous réserve de l'accord de la DGI) pourraient être accessibles à terme.



A chacun son info

GEOPORTAIL est ouvert à tous :

- Grand public, associations, enseignants...
- Collectivités locales, administrations, acteurs sociaux économiques...
- Entreprises, artisans, commerçants, indépendants...

Le citoyen pourra accéder aux données, localiser et visualiser des services, des événements, optimiser ses actions et mettre en ligne ses propres services ou loisirs.

* *Ex : Le fan d'orchidées* ou de scarabées « pique-prunes » pourra mettre en ligne la localisation de quelques niches de spécimens rares.

* *Ex : L'association de vol libre* pourra faire profiter tous les mordus de ses plus beaux spots...

* *Ex : Le club d'équitation* permettra la visualisation de la balade du mois, histoire d'évaluer sa difficulté, son accessibilité, la beauté des paysages.

L'enseignant pourra concevoir des séances pédagogiques pour enseigner la géographie en utilisant toute la matière qui lui sera fournie : visualisation de sites remarquables, de conceptions géographiques et cartographiques, jeux pédagogiques de repérage ou d'orientation.

* *Ex : Le monde* tel que nous l'avons souvent vu, à plat, sur un poster collé au mur de l'école, ne correspond pas à la réalité... Des dizaines de visions du globe sous différents angles sont présentes ouvrant d'autres horizons, d'autres angles... Chaque élève pourra bâtir sa propre représentation, avec ses formes et ses couleurs !

L' élu pourra mieux connaître son territoire, localiser et faire connaître des événements ou des services, rendre compte de son action, simuler ses projets d'aménagement, montrer le périmètre d'application de tel ou tel texte réglementaire...

* *Ex : Le maire* pourra y faire apparaître son PLU (Plan local d'urbanisme), les accès et les parkings améliorés du stade de foot,

ou le projet de contournement de l'agglomération pour informer ses habitants...

Les collectivités locales pourront accéder aux données de référence, y accrocher des données « métier », mettre à jour leurs informations, mettre en place des services, mieux connaître leur territoire, rendre compte de façon plus pédagogique à leurs administrés, simuler l'impact de leurs projets et favoriser dialogue et concertation, récupérer des informations impactant leur territoire... Elles pourront également sécuriser l'accès aux données et avoir une identification propre.

* *Ex : La communauté d'agglomération* peut informer les utilisateurs de son réseau de bus des modifications de lignes pour la rentrée prochaine.

Les producteurs de données de référence (ex : SHOM...) pourront diffuser leurs productions, sécuriser l'accès à leurs données, rentabiliser leur production, articuler de nouveaux services. Ils pourront également avoir une identification propre et actualiser leurs informations en continu.

Les producteurs de services trouveront un espace légitime sur la base de partenariats. Ils pourront accéder aux données, mettre en ligne leurs services, s'interfacer avec d'autres prestataires, normaliser leur secteur d'activités ou prescrire des standards. Ceci au gré de leur propre mode de gestion et de fonctionnement.

L'entrepreneur pourra accéder aux données France et hors France, à des services, localiser ses sites actuels ou futurs, optimiser ses déplacements, coordonner ses événements ...

* *Ex : L'agent immobilier* pourra offrir à ses clients une visualisation des biens qu'il leur propose, dans leur environnement naturel et commercial.

* *Ex : La coopérative agricole* aura non seulement une vision globale des exploitations mais pourra mieux gérer les exigences liées aux quotas.

Enfin, l'Etat fournira une actualisation continue des données de référence, sécurisera l'accès aux données, protégera et assurera la confidentialité de certaines données, publiera des données « métiers », combinera les données métiers avec les données de référence, mettra en place des services, améliorera le service rendu...



A chacun son entrée

Pour simplifier l'entrée de tous les publics cités avec chacun leur logique et leurs besoins, GEOPORTAIL offre 3 entrées principales par mots clés, par noms de communes, ou noms de lieux...

La première approche est ensuite affinée par une recherche avancée proposant des menus déroulants...

C'est intuitif et simple.

1) Je recherche

Je peux rechercher toutes données ou services géolocalisés par Geoportail par le biais de mots clés. Je peux ainsi accéder aussi bien à des photos aériennes qu'à des cartes du sol, du sous-sol, du ciel ou de la mer. Enfin, je peux aussi faire ma propre carte librement, sur les villes que j'ai déjà visitée, sur la localisation des tâches de morilles de ma région (à ne pas mettre en ligne celle-là !)

* *EX : Je tape « Saint-Florent des Bois », petite commune située..., tous les sites intéressants apparaissent : les monuments, les commerces, la salle des fêtes, la mairie, la caserne de pompiers (avec photos des pompiers !)*

2) Je publie

Mes données ou les services géographiques que je possède ou que j'ai créés. Le portail me permet de leur donner de la visibilité, de les cataloguer, de les héberger. Il me permet également de voir si d'autres professionnels, d'autres passionnés proposent des éléments qui peuvent enrichir les miens...

3) J'accède

A toutes les données de GEOPORTAIL, soit en accès libre, soit par le biais d'un mot de passe. Je peux voir, choisir, acquérir si le contenu me convient.



A chacun son style

Ludique, utile, pédagogique, pratique

1) Ludique !

C'est bien entendu la possibilité de surfer sur la France entière en 2 Dimensions (puis en 3 D) avec des images fabuleuses qui va attirer le grand public.

Il est vrai que sauter de la Tour Eiffel pour aller s'offrir une plongée dans les calanques de Cassis en trois clics de souris fait rêver. D'autant que les photographies aériennes permettant cette excursion sont d'une grande qualité avec une résolution de 50 cm.

2) Utile

- Le maire de la commune pourra demander à l'IGN d'héberger son SIG (1)
- Le secrétaire de mairie pourra même imprimer un mini plan de la commune.
- Le Conseil Général pourra relayer son propre site sur GEOPORTAIL et ainsi démultiplier sa visibilité et ses sources d'amélioration avec des données nouvelles.
- L'artisan pourra non seulement se faire localiser et se faire référencer, mais il pourra également mettre son savoir faire en scène avec une petite vidéo accessible à chacun.

- Le jeune couple à la recherche de la maison de ses rêves pourra **cibler les zones calmes**, bien dotées en écoles, en jardins d'enfants et en commerces... et compatibles avec son budget.

(1) SIG : Qu'elle soit technique, socio-économique ou environnementale, toute problématique comporte une dimension spatiale. Les Systèmes d'information géographique (SIG) sont les outils d'analyse thématique multicritères qui permettent d'en rationaliser la solution au bénéfice de tous.

Principes de base et fonctionnement à travers un exemple : nos téléphones mobiles.

3) Pédagogique

- Les enseignants trouveront une mine de cartes, d'informations géographiques, d'animations et de jeux... des **supports pédagogiques** de première main.

- Les parents pourront **apprendre à lire une carte** avec leurs enfants de façon amusante, ou réaliser des globes...

4) Pratique

- Pour le grand public, l'achat en ligne de cartes, atlas, posters, guides... sera toujours possible.

Randonneur exercé ou débutant, il vous faut la carte TOP 25 3044 OT (au 1 : 25 000) sous huit jours pour découvrir ce GR (sentier de grande randonnée) encore inconnu... Vous pourrez, comme aujourd'hui la commander en ligne et la faire livrer chez vous.

Vous voulez offrir la **photo aérienne** de la plage de son enfance à votre père... Visualisez-la, choisissez votre emprise et faites la livrer directement chez lui.

- Pour les professionnels, le portail permettra également, l'acquisition en ligne de données orthophotographiques, topographiques, parcellaires ou d'adresses (les 4 bases de données du RGE). Cette **donnée brute** sert, en général, de support aux habillages ou aux données dont le client souhaite l'enrichir. Ex : pour mettre en ligne les **tracés possibles du futur tramway**. Ce nouveau plan informatif pourra même être inséré dans GEOPORTAIL.



A chacun sa vision

L'une des richesses du Géoportail sera de pouvoir passer d'une perception à une autre, en affichant sur une même zone des données thématiques différentes, en fonction des préoccupations de chacun :

- Photographies aériennes
- Informations topographiques de base (pour voir les rivières, les forêts, le bâti...)
- Informations thématiques (transports, relief, biodiversité, hydrographie, cultures, inventaire forestier, sous-sol, littoral, parcelles cadastrales...)

Ainsi, je pourrai voir ma commune en **photographie aérienne**, puis passer en un clic, en vision topographique, ou choisir de **superposer la photo et les routes**, ou de ne voir **que les zonages**, ou encore de voir les **zones de survol** autorisées aux avions de tourisme...

Ce passage est d'ores et déjà possible grâce aux 4 bases de données du RGE. Avec les enrichissements des partenaires sur ces données géographiques de référence, ce sont autant de visions thématiques qui seront proposées.



Qui a accès à quoi ?

Tous les citoyens auront, à terme, accès à « Je recherche ». Outre la visualisation des données et la navigation sur la France entière, le site proposera des dizaines de requêtes de services aussi bien sur les commerces de proximité et les écoles qui entourent ma future maison, que le bruit dont elle aura à souffrir, ou encore la nature du sous-sol...

La plupart des données IGN dans « J'accède » seront visualisables gratuitement, mais certaines nécessiteront une acquisition. Par exemple, le SCAN 1000 (cartes au 1 : 1 000 000) sera accessible au téléchargement pour tous pour une utilisation non commerciale. En revanche, le SCAN 25 couleur (cartes au 1 : 25 000) sera accessible moyennant l'achat d'une licence.

La délimitation entre les modes « gratuit » et « payant » est en cours.

L'accès à « Je publie » en revanche, ne sera possible qu'avec un mot de passe, ne serait-ce que pour s'assurer que les données mises en ligne sont « moralement » correctes.

Qui contrôle quoi ?

Un administrateur du site sera chargé de veiller à la bonne tenue des informations fournies, mais ne pourra attester de leur véracité... Difficile en effet d'être expert en orchidées, en pique-prune et en vol libre... pour ne citer que ces exemples.

Ainsi, chaque fournisseur sera responsable de la fiabilité de ses données et de leur mise à jour. En revanche, l'IGN sera bien entendu garant de la fiabilité de la donnée brute qu'il mettra en ligne, qu'il s'agisse de photos, de cartes, ou des connaissances sur la géodésie, la photogrammétrie, la photo numérique...



Mutualiser des données avec des partenaires

Si le RGE constitue la colonne vertébrale de GEOPORTAIL, il sera d'autant plus riche et intéressant qu'il sera ouvert à tous les partenaires susceptibles de partager des informations « géo-combinables ». Ils sont très nombreux et les approches, comme les accords ont déjà commencé. Ils se poursuivront au cours des prochains mois.

Les modes d'association avec ces partenaires sont multiples : hébergements, liens, sous-traitance partielle, conseils, accompagnement...

Quelques exemples de partenaires potentiels

Le SHOM : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
L'IFN : Inventaire Forestier National
L'IFEN : Institut Français de l'Environnement
Le BRGM : Bureau de Recherches géologiques et Minières
La DGI : Direction Générale des Impôts
Les SDIS : Services départementaux d'Incendie et de secours
Le CRIGE PACA : Centre Régional de l'Information Géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur
L'ADF : Association des départements de France
L'AMF : Association des maires de France
Les CCI (Chambres de commerce et de l'industrie), chambres des métiers...
Le CAF (Club Alpin Français)
Les associations de toutes sortes
Les particuliers